



RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 31 MAI 2016 ET 2015



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et audités de ZoomMed inc. pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et toute l'information contenue dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et audités ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, incluant les normes internationales d'information financières « IFRS ». Les états financiers consolidés et audités sont appropriés aux activités de la société.

Compte tenu des transactions du 19 novembre 2015 avec Familiprix et du 2 septembre 2014 avec Telus Santé, la société a abandonné certaines activités. Dans la cadre de ces transactions, la société a conservé sa propriété intellectuelle exclusive du Prescripteur ZRx pour les États-Unis et le Royaume-Unis et Telus Santé pour sa part détient la propriété intellectuelle exclusive du Prescripteur ZRx pour le Canada et a totalement vendu ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab.

Selon l'IFRS 5, la société doit présenter et fournir des informations qui permettent d'évaluer les effets financiers des activités abandonnée.

Nous vous invitons à lire la note 4 simultanément avec l'état consolidé du résultat net et global.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audition, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs auditions. Le comité d'audit révisé également les états financiers, reçoit le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été audités par Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L. comptables agréés, et leur rapport est présenté ci-après.

Le 16 septembre 2016

(Signé) Yves Marmet

Yves Marmet,
Président et chef de la direction



**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
AUX 31 MAI 2016 ET 2015**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
États consolidés de la situation financière	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
États consolidés du résultat net et global	6
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8 - 33

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
ZOOMMED INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **ZOOMMED INC.** qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mai 2016 et au 31 mai 2015, ainsi que les états consolidés du résultat net et global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ZOOMMED INC.** au 31 mai 2016 et au 31 mai 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui indique que la société doit parvenir à commercialiser sa technologie à l'extérieur du Canada au cours du prochain exercice afin de poursuivre ses activités. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

*Mazars Harel Broxin, S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 16 septembre 2016

1. CPA, auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108185



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 31 MAI 2016 ET 2015

	2016	2015
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	323 396	574 273
Débiteurs (Note 8)	303 035	331 908
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	7 360	-
Charges payées d'avance	20 803	19 202
	654 594	925 383
Actif non courant		
Contrepartie conditionnelle à recevoir (Note 8)	87 984	-
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	29 441	-
Immobilisations corporelles (Note 10)	235 611	4 885
Actifs incorporels (Note 11)	100 000	1 035 619
Total de l'actif	1 107 630	1 965 887
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs (Note 14)	316 702	512 637
Portion court terme de la dette à long terme (Note 15)	51 000	-
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	4 701	-
	372 403	512 637
Passif non courant		
Provision pour contrats déficitaires (Note 5)	16 225	30 009
Dette à long terme (Note 15)	119 000	-
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	17 323	-
Avantages incitatifs à la location à long terme	89 730	-
Total du passif	614 681	542 646
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (Note 19)	25 509 437	25 509 437
Surplus d'apport	6 655 185	6 635 055
Déficit	(31 671 673)	(30 721 251)
Total des capitaux propres	492 949	1 423 241
Total du passif et des capitaux propres	1 107 630	1 965 887

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2016 ET 2015**

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2015	25 509 437	6 635 055	(30 721 252)	1 423 240
Résultat net	-	-	(950 421)	(950 421)
Options d'achat d'actions octroyées (Note 20)	-	20 130	-	20 130
Solde au 31 mai 2016	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949

	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2014	25 509 437	6 568 175	(34 485 155)	(2 407 543)
Résultat net	-	-	3 763 903	3 763 903
Options d'achat d'actions octroyées (Note 20)	-	66 880	-	66 880
Solde au 31 mai 2015	25 509 437	6 635 055	(30 721 252)	1 423 240



ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2016 ET 2015

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS POURSUIVIES		
PRODUITS	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 17)		
Frais de vente	136 927	135 736
Frais d'administration	1 096 088	980 139
Frais d'opération	199 822	203 626
Frais de développement	210 619	253 427
Frais financiers	15 123	8 493
Dépréciation d'actifs incorporels (Note 13)	-	816 242
	1 658 579	2 397 663
PERTE AVANT IMPÔTS	(1 658 579)	(2 397 663)
Récupération d'impôts par la perte des activités poursuivies (Note 23)	(242 976)	(352 395)
Récupération d'impôts par la perte des années antérieures (Note 23)	-	(365 323)
Perte nette liée aux activités poursuivies	(1 415 603)	(1 679 945)
Bénéfice net lié aux activités abandonnées (Note 4)	465 182	5 443 848
RÉSULTAT NET ET GLOBAL	(950 421)	3 763 903
Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies	(0,012)	(0,012)
Résultat net et global de base et dilué par action	(0,007)	0,028
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	135 591 268	135 591 268

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2016 ET 2015**

	2016	2015
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	\$	\$
Résultat net et global consolidé	(950 421)	3 763 903
Résultat net des activités abandonnées	465 182	5 443 848
Résultat net des activités poursuivies	(1 415 603)	(1 679 945)
Amortissement	16 457	117 358
Rémunération à base d'action	20 130	66 880
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	252	3 587
Dépréciation d'actif	-	816 242
Avantage incitatif au bail	69 947	-
Amortissement – Avantage incitatif au bail	(17 018)	-
Résultat net des activités abandonnées	465 182	5 443 848
Amortissement	225 313	1 862
Intérêts sur débenture	-	14 505
Variation du taux de change	-	36 211
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	9 864
Gain sur cession d'actifs incorporels	(1 001 440)	(5 990 591)
Provision pour contrats déficitaires	(13 784)	30 009
Reprise de perte de valeur d'un actif incorporel	-	(1 035 619)
	(1 650 564)	(2 165 789)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 26)	(139 904)	(1 063 198)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 790 468)	(3 228 987)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Activités poursuivies		
Dette à long terme	170 000	-
Remboursement d'obligation découlant des contrats de location-financement	(3 974)	-
Activités abandonnées		
Remboursement d'un prêt court terme	-	(377 856)
Remboursement de la débenture non convertible	-	(1 834 173)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	166 026	(2 212 029)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Activités poursuivies		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(221 436)	(2 812)
Acquisition d'actifs incorporels	(55 000)	(32 499)
Activités abandonnées		
Produit de cession d'immobilisations corporelles	-	292
Produit de cession d'actif incorporel	1 750 000	6 330 656
Frais de transaction	(99 999)	(440 269)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 373 565	5 855 368
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(250 877)	414 352
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	574 273	159 921
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	323 396	574 273

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 3 445 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et 126 006 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent l'acquisition d'immobilisations corporelles par contrats de location-financement (Note 10).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab ».

Le 2 septembre 2014, la société a vendu à Émergis inc., membre du groupe Telus Solutions Santé « Telus Santé », la technologie de son Prescripteur ZRx pour le marché Canadien ainsi que 50 % du droit de propriété intellectuelle de son Prescripteur ZRx dans le monde entier, à l'exception du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. La société poursuivra la commercialisation de ce produit pour les marchés internationaux, plus spécifiquement les États-Unis et le Royaume-Uni.

Puisque la société a effectué jusqu'à ce jour beaucoup de travail pour le marché Américain, son plan d'affaires à court terme prévoit de poursuivre le développement de ce marché et par la suite débiter la commercialisation au Royaume-Uni.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boul. du Quartier, bureau 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 16 septembre 2016.

La préparation des états financiers consolidés est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à commercialiser sa technologie à l'extérieur du Canada. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc. et ZoomMed USA inc. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Au 14 décembre 2014, la société a effectué une réorganisation corporative afin de consolider ses actifs en procédant à la liquidation de Praxis Santé inc. dans 9205-1051 Québec inc. et en fusionnant les sociétés 9205-1051 Québec inc. et ZoomMed Médical inc. en une seule société par actions opérant sous le nom de ZoomMed Médical inc.

Constatation des revenus

En général, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquentement à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients, la contrepartie conditionnelle à recevoir, le prêt à une société liée et le prêt à un employé. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs, la dette à long terme et l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de trois mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément de l'état de la situation financière pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour la société faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la société.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	Méthode	Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Système téléphonique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels de la société comprennent le site Web, les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

	Période
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

La propriété intellectuelle du Prescripteur ZRx est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date de commercialisation du produit, soit en novembre 2006. Les frais de développement du Prescripteur ZRx, composés du développement du réseau de communication ZoomMed et des nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération. Au 2 septembre 2014, suite à la cession des droits d'exploitation sur le marché canadien, une dépréciation pour la valeur nette totale a été enregistrée (Note 13).

La propriété intellectuelle de PraxisLab est inscrite au coût et a été amorti depuis la date d'acquisition. Au 31 mai 2014, une dépréciation pour la valeur nette totale de la propriété intellectuelle et des frais de développement a été enregistrée. Au 31 mai 2015, une reprise de perte de valeur a été enregistrée (Note 12) et au 19 novembre 2015 suite à la vente de la totalité des droits de propriété intellectuelle de PraxisLab, la valeur nette totale des frais de développement et de la propriété intellectuelle a été décomptabilisée.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT).

Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les contrats de location en vertu desquels la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début du contrat à un montant égal à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location, selon le moindre des deux. L'actif acquis aux termes de contrats de location-financement est amorti sur la plus courte durée d'utilité et de la durée du contrat de location.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés au coût et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du bail (69 mois) venant à échéance le 31 mars 2021. L'amortissement est comptabilisé comme une réduction de la charge de loyer.

Provisions**Nature des passifs provisionnés**

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes. Les provisions comprennent notamment les provisions pour litiges (fiscaux, juridiques, sociaux), pour retours, pour environnement ainsi que les contrats déficitaires. Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction juridique de la société et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Impôts sur les bénéfices**

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts différés ne se matérialiseront pas.

Avantages du personnel

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur, des options d'achat d'actions, est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport. Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Établissements à l'étranger – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante des capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Le résultat net dilué par action des activités poursuivies est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES**Ligne d'activités**

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab.

Région géographique

Suite à la transaction du 2 septembre 2014 avec Telus Santé, la société a cédé certaines activités pour la région géographique du Canada. Dans le cadre de cette transaction, la société a conservé sa propriété intellectuelle exclusive du Prescripteur ZRx pour les États-Unis et le Royaume-Uni et Telus Santé pour sa part détient la propriété intellectuelle exclusive du Prescripteur ZRx pour le Canada.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous. Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2016.

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	2016	2015
	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	341 860
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais de vente	755	341 900
Frais d'administration	27 669	392 047
Frais d'opération	500	176 163
Frais de développement ⁽¹⁾	-	155 272
Frais (revenus) financiers	(42 448)	141 122
(Reprise de valeur) et amortissement des frais de développement	225 313	(1 035 619)
	211 789	170 885
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ABANDONNÉES	(211 789)	170 975
Impôts exigibles (récupération d'impôt) des activités ordinaires	(12 574)	(217 180)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ABANDONNÉES	(199 215)	388 155
Gain sur cession d'actifs incorporels ⁽²⁾	919 947	5 990 591
Impôts exigibles sur cession d'actifs incorporels	(255 550)	(934 898)
GAIN NET SUR CESSION DES ACTIFS INCORPORELS	664 397	5 055 693
BÉNÉFICE NET LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	465 182	5 443 848

(1) Net des crédits d'impôts à la recherche et développement de 126 366 \$ au 31 mai 2015.

(2) Net des frais légaux au montant de 99 999 \$ au 31 mai 2016 (226 309 \$ au 31 mai 2015).

5. PROVISION POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 16 225 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

	Total
	\$
Perte au 2 septembre 2014	33 354
Utilisation	(3 345)
Solde au 31 mai 2015	30 009
Utilisation	(13 784)
Solde au 31 mai 2016	16 225

6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR**Instruments financiers**

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants:

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture. La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables

IAS 16 – Immobilisations corporelles et IAS 38 – Immobilisations incorporelles ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en mai 2014. Les modifications apportées à IAS 16 précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour déterminer l'amortissement d'une immobilisation. Les modifications apportées à IAS 38 précisent qu'il est généralement présumé qu'un mode d'amortissement fondé sur les produits n'est pas approprié pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Toutefois, les modifications prévoient des circonstances limitées dans lesquelles un tel mode d'amortissement peut être approprié. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 « Contrats de location ». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)**Aide gouvernementale**

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Contrepartie conditionnelle à recevoir

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

8. DÉBITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Contrepartie conditionnelle à recevoir ⁽¹⁾	50 000	207 184
Taxes de vente	19 582	15 294
Crédits d'impôt à la recherche et au développement ⁽²⁾	144 643	109 430
Prêt à une société liée (Note 25)	100 000	-
Prêt à un employé, sans intérêt échéant en novembre 2016	50 000	-
Provision pour dépréciation – prêt à une société liée (Note 25)	(100 000)	-
Autres à recevoir	38 810	-
Total	303 035	331 908

(1) Représente un solde de 137 984 \$ à recevoir dans le cadre de la transaction avec Familiprix Inc. (50 000 \$ à court terme et 87 984 \$ à long terme) au 31 mai 2016 et un solde à recevoir de 207 184 \$ dans le cadre de la transaction avec Telus Santé au 31 mai 2015. Le contrat a pris fin le 2 mars 2016 et aucun montant n'est à recevoir au 31 mai 2016.

(2) Le montant réel qui sera alloué sera connu une fois que la réclamation sera approuvée par l'Agence du Revenu du Québec. Il est donc possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé aux livres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 MAI 2016 ET 2015**

9. ALLOCATION D'AMÉNAGEMENT À RECEVOIR

Selon le contrat de location des nouveaux locaux, le bailleur alloue une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi² remboursable sur une période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année. La première tranche est remboursable le 31 décembre 2016. Si la société exerce son option de renouvellement du bail, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. Au 31 mai 2016, la société n'a pas comptabilisé l'allocation sur l'option de renouvellement.

	Total
	\$
Montant du remboursement prévu	42 913
Facteur d'actualisation	(6 112)
Montant actualisé du remboursement prévu	36 801
Portion court terme	7 360
Portion long terme	29 441
	36 801

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Système téléphonique Contrat de location-financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2015	59 486	87 333	-	-	46 481	193 300
Acquisitions	18 457	5 631	-	25 998	197 348	247 434
Cessions	(22 828)	(38 842)	-	-	(46 481)	(108 151)
Solde au 31 mai 2016	55 115	54 122	-	25 998	197 348	332 583
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juin 2015	59 486	82 448	-	-	46 481	188 415
Amortissement	904	4 548	-	1 300	9 705	16 457
Cessions	(22 829)	(38 590)	-	-	(46 481)	(107 900)
Solde au 31 mai 2016	37 561	48 406	-	1 300	9 705	96 972
Valeur nette comptable au 31 mai 2016	17 554	5 716	-	24 698	187 643	235 611

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 MAI 2016 ET 2015**

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2014	102 340	161 709	1 485 246	-	61 586	1 810 881
Acquisitions	-	2 812	-	-	-	2 812
Cessions	(42 854)	(77 188)	(1 485 246)	-	(15 105)	(1 620 393)
Solde au 31 mai 2015	59 486	87 333	-	-	46 481	193 300
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juin 2014	99 975	151 288	1 473 667	-	61 586	1 786 516
Amortissement	989	5 981	1 579	-	-	8 549
Cessions	(41 478)	(74 821)	(1 475 246)	-	(15 105)	(1 606 650)
Solde au 31 mai 2015	59 486	82 448	-	-	46 481	188 415
Valeur nette comptable au 31 mai 2015	-	4 885	-	-	-	4 885

*Au cours de l'exercice, la société a acquis pour 25 998 \$ à titre d'immobilisation en vertu d'un contrat de location-financement (- \$ en 2015).

11. ACTIFS INCORPORELS

	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2015	-	4 322	175 000	3 417 736	3 360 846	6 957 904
Acquisitions	-	-	100 000	-	-	100 000
Cessions	-	-	-	(1 163 802)	(1 099 297)	(2 263 099)
Radiation	-	-	(175 000)	-	-	(175 000)
Solde au 31 mai 2016	-	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Amortissement et dépréciation cumulés						
Solde au 1 ^{er} juin 2015	-	4 322	175 000	2 748 549	2 994 414	5 922 285
Amortissement	-	-	-	54 311	171 002	225 313
Cessions	-	-	-	(548 926)	(903 867)	(1 452 793)
Radiation	-	-	(175 000)	-	-	(175 000)
Solde au 31 mai 2016	-	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Valeur nette comptable au 31 mai 2016	-	-	100 000	-	-	100 000

11. ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2014	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 328 347	6 951 605
Acquisitions	-	-	-	-	32 499	32 499
Cession	(26 200)	-	-	-	-	(26 200)
Solde au 31 mai 2015	-	4 322	175 000	3 417 736	3 360 846	6 957 904
Amortissement et dépréciation cumulés						
Solde au 1 ^{er} juin 2014	26 200	4 322	175 000	2 854 252	2 997 417	6 057 191
Amortissement	-	-	-	56 348	54 323	110 671
Cession	(26 200)	-	-	-	-	(26 200)
Reprise de perte de valeur (Note 12)	-	-	-	(669 187)	(366 432)	(1 035 619)
Dépréciation (Note 13)	-	-	-	507 136	309 106	816 242
Solde au 31 mai 2015	-	4 322	175 000	2 748 549	2 994 414	5 922 285
Valeur nette comptable au 31 mai 2015	-	-	-	669 187	366 432	1 035 619

12. REPRISE DE PERTE DE VALEUR

Méthode d'évaluation

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité des actifs incorporels de chaque unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation, soit le 31 mai 2015, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la reprise potentielle de dépréciation des actifs incorporels.

Au 31 mai 2016

Logiciel d'officine en pharmacie PraxisLab

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab ». La valeur nette totale des frais de développement et de la propriété intellectuelle a été décomptabilisée.

Au 31 mai 2015

Logiciel d'officine en pharmacie PraxisLab

La société a démontré que des indicateurs de marché importants ayant un effet favorable sur la valeur d'utilité et la juste valeur de l'actif incorporel PraxisLab ont été identifiés dans l'exercice et sont susceptibles de se matérialiser dans un proche avenir. Il a été démontré par des éléments probants provenant du système d'information interne que la performance économique de cet actif est supérieure à sa valeur nette actuelle après reprise de valeur. Une reprise de perte de valeur a donc été comptabilisée.

12. REPRISE DE PERTE DE VALEUR (SUITE)

Cet actif incorporel a été déprécié lors des exercices financiers de 2014 et de 2013. Au 31 mai 2013, la société a procédé à un test de dépréciation annuel de PraxisLab et la valeur d'utilité obtenue a été estimée à 1 383 584 \$. Comme cette valeur était inférieure à sa valeur comptable de 2 001 244 \$, à pareille date, une dépréciation de 617 660 \$ a été reconnue. Au 31 mai 2014, la société a effectué à nouveau un test de dépréciation annuel pour le logiciel PraxisLab, tel que précisé dans ses méthodes comptables. La direction de la société a constaté que de nouvelles circonstances l'amenaient à reconsidérer les hypothèses menant à l'évaluation de la valeur d'utilité du logiciel PraxisLab de façon significative, la nouvelle valeur établie étant inférieure à la valeur comptable de 1 106 657 \$ à pareille date, une dépréciation totale de ce montant a été reconnue suite à la mise en œuvre de ce test de dépréciation.

Le tableau suivant démontre la valeur nette comptable de l'actif du logiciel PraxisLab suite à la reprise de valeur.

	Propriété intellectuelle	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 1 ^{er} juin 2014	1 163 802	1 099 297	2 263 099
Acquisitions	-	-	-
Solde au 31 mai 2015	1 163 802	1 099 297	2 263 099
Amortissements et dépréciation cumulés			
Solde au 1 ^{er} juin 2014	1 163 802	1 099 297	2 263 099
Reprise de perte de valeur	(669 187)	(366 432)	(1 035 619)
Solde au 31 mai 2015	494 615	732 865	1 227 480
Valeur nette comptable au 31 mai 2015	669 187	366 432	1 035 619

13. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS INCORPORELS**Méthode d'évaluation**

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie. Les tests de dépréciation sont effectués au même moment chaque année soit à la fin d'un exercice financier. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des actifs incorporels.

Au 31 mai 2016

La société a procédé à un test de dépréciation sur ses actifs incorporels et la direction de la société a estimé que la valeur aux livres est recouvrable.

Au 31 mai 2015*Prescripteur ZRx*

La société a procédé à un test de dépréciation suite à la vente des droits d'exploitation sur le marché canadien pour l'actif intangible du Prescripteur ZRx tel que précisé dans ses méthodes comptables. La direction de la société a constaté que de nouvelles circonstances l'amenaient à reconsidérer les hypothèses menant à l'évaluation de la valeur d'utilité du Prescripteur ZRx.

Compte tenu de la vente des activités du marché Canadien à Telus Santé, la société doit démontrer des flux de trésorerie estimatifs pour les marchés des États-Unis et du Royaume-Uni.

13. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

La société a estimé qu'en date du 31 mai 2015, l'avancement accompli dans la réalisation de son plan d'affaires pour les marchés internationaux ne permettait pas d'évaluer, avec des flux de trésorerie futurs estimatifs, la juste valeur comptable du Prescripteur ZRx. Une dépréciation a donc été enregistrée.

L'impact sur la valeur de l'actif incorporel du Prescripteur ZRx est le suivant :

	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 1 ^{er} juin 2014	2 253 934	2 229 050	4 482 984
Acquisitions	-	32 499	32 499
Solde au 31 mai 2015	2 253 934	2 261 549	4 515 483
Amortissement et dépréciation cumulés			
Solde au 1 ^{er} juin 2014	1 690 450	1 898 120	3 588 571
Amortissement	56 348	54 323	110 671
Dépréciation	507 136	309 106	816 242
Solde au 31 mai 2015	2 253 934	2 261 549	4 515 483
Valeur nette comptable au 31 mai 2015	-	-	-

14. CRÉDITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	186 927	191 174
Salaires et déductions à la source	129 775	214 483
Passif pour services à rendre	-	106 980
Total	316 702	512 637

15. DETTE À LONG TERME

Le 14 juillet 2015, la société a conclu une offre de prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques avec Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % versable mensuellement à partir de mars 2016 et est garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ grevant l'universalité de ses biens présents et futurs, meubles, corporels et incorporels de ZoomMed Inc. pour un total de 244 800 \$.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$ capital seulement, à compter du 30 septembre 2016, échéant le 28 février 2019.

15. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	Total
	\$
Montant initial	170 000
Portion court terme	51 000
Portion long terme	119 000

Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	51 000
2018	68 000
2019	51 000

16. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total
	\$
Montant initial	25 998
Paiement au cours de la période	(3 974)
Solde au 31 mai 2016	22 024
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	4 701
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	17 323
	22 024

Les paiements de location minimaux pour les prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	Paiements de location minimaux		Valeur actualisée des paiements de location minimaux	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
2017	6 134	-	4 701	-
2018	6 134	-	5 051	-
2019	6 134	-	5 427	-
2020	6 134	-	5 831	-
2021	1 021	-	1 014	-
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(3 533)	-	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	22 024	-	22 024	-

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AUX 31 MAI 2016 ET 2015**

17. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION

	2016	2015
	\$	\$
a) Frais de vente :		
Frais de vente	25 869	22 563
Salaires et charges sociales	106 943	111 501
Amortissement des immobilisations corporelles	4 115	1 672
	136 927	135 736
b) Frais d'administration :		
Frais d'administration	602 742	384 037
Salaires et charges sociales	469 101	527 550
Rémunération à base d'action	20 130	66 880
Amortissement des immobilisations corporelles	4 115	1 672
	1 096 088	980 139
c) Frais d'opération :		
Salaires et charges sociales	195 707	201 955
Amortissement des immobilisations corporelles	4 115	1 671
	199 822	203 626
d) Frais de développement :		
Frais de développement	43 498	39 303
Salaires et charges sociales	189 270	150 229
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(26 263)	(48 448)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 114	1 672
Amortissement des actifs incorporels	-	110 671
	210 619	253 427
e) Frais financiers :		
Intérêts et frais bancaires	11 557	9 178
Intérêts sur dette long terme	2 308	-
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-financement	1 137	-
Variation du taux de change	121	(685)
	15 123	8 493
f) Dépréciation d'actifs incorporels		
Frais de développement Prescripteur ZRx	-	309 106
Propriété intellectuelle Prescripteur ZRx	-	507 136
	-	816 242

18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé une convention de bail pour une durée de cinq ans avec option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans aux mêmes termes et conditions. À titre de garantie, la société, a consenti au bailleur une hypothèque mobilière de 2^e rang au montant de 114 713 \$, plus une hypothèque additionnelle équivalent à 20 % dudit montant, sur l'universalité des biens meubles, actuels et futurs de ZoomMed Inc.

Au 31 mai 2016, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 571 389 \$.

18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (SUITE)

Les loyers minimaux pour les 5 prochains exercices sont les suivants :

	2017	2018	2019	2020	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	108 998	108 998	108 998	108 998	90 831
Imprimantes multifonctions	10 486	10 486	10 486	10 486	2 622
	119 484	119 484	119 484	119 484	93 453

19. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

b) Déclaré

	2016	2015
	\$	\$
135 591 268 actions ordinaires au 31 mai 2016 et au 31 mai 2015	25 509 437	25 509 437

c) Transaction de l'exercice 2016

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016.

d) Transaction de l'exercice 2015

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2015.

20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 20 novembre 2015. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 31 mai 2016 et 31 mai 2015 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2014	8 092 500	0,14
Octroyées	7 600 000	0,05
Annulées	(2 312 500)	0,15
Solde au 31 mai 2015	13 380 000	0,09
Octroyées	1 100 000	0,21
Annulées	(1 965 000)	0,16
Solde au 31 mai 2016	12 515 000	0,09

20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (SUITE)

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016

En janvier 2016, la société a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	21 janvier 2016
Quantité	1 100 000
Valeur de l'action	0,02 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	196 %
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2015

En janvier 2015, la société a octroyé 7 600 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 7 600 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,05 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2015 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	19 janvier 2015
Quantité	7 600 000
Valeur de l'action	0,01 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	171 %
Taux d'intérêt sans risque	1,07 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 66 880 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

Les tableaux suivants dressent l'état de la situation du régime au 31 mai 2016 et au 31 mai 2015 :

a) Au 31 mai 2016

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	6	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	14	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	44	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	56	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	34	0,09	0,02	12 515 000	0,09

20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

b) Au 31 mai 2015

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
1 435 000	7	0,20	0,12	1 435 000	0,20
1 845 000	18	0,15	0,05	1 845 000	0,15
2 500 000	26	0,10	0,04	2 500 000	0,10
7 600 000	56	0,05	0,01	7 600 000	0,05
13 380 000	40	0,09	0,03	13 380 000	0,09

21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	31 mai 2016		31 mai 2015	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	323 396	323 396	574 273	574 273
Prêts et créances	167 500	167 500	207 184	207 184
Passifs financiers				
Obligation découlant d'un contrat de location-financement	22 024	22 024	-	-
Dette à long terme	170 000	170 000	-	-
Autres passifs	98 903	98 903	84 693	84 693

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux et qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser leur évaluation. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 mai 2016 et au 31 mai 2015, les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et ils ont tous été classés au niveau 1.

22. RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 31 mai 2016, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 421 \$ (473 \$ au 31 mai 2015). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs.

La société n'a pas de dette qui porte intérêts à des taux variables. La société est, par contre, exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créanciers, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain.

22. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)**b) Autres risques****Risque du marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

23. IMPÔTS

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère du montant d'impôts par application des taux statutaires pour les raisons suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Impôts au taux d'imposition applicable de 26,90 %	(446 158)	(644 971)
Incidences fiscales des charges non déductibles	9 732	22 227
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	-	240 228
Avantage d'impôt découlant de pertes opérationnelles non reconnues	142 324	-
Création et résorption de différences temporelles non reconnues	51 125	30 121
Avantage découlant de l'utilisation des pertes des années antérieures	-	(365 323)
Total	(242 977)	(717 718)

23. IMPÔTS (SUITE)

Les impôts différés se détaillent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes fiscales reportables	5 029 678	4 887 354
Frais de financement reportés	11 957	27 198
Avantages incitatifs à la location à long terme	14 238	-
Excédent de l'amortissement comptable sur l'amortissement fiscal	918 262	915 264
Frais de développement capitalisés	1 043 361	935 087
	<u>7 017 496</u>	<u>6 764 903</u>
Passifs d'impôts différés		
Propriété intellectuelle	-	180 011
Passifs d'impôts différés constatés	-	180 011
	<u>-</u>	<u>-</u>
Actifs d'impôts différés nets	7 017 496	6 584 892
Moins : provision pour moins-value	7 017 496	6 584 892
	<u>-</u>	<u>-</u>
Actifs d'impôts différés constatés	-	-

De plus, la société a des crédits d'impôt inutilisés de 1 134 911 \$ (829 620 \$ net d'impôt) au 31 mai 2016, 1 096 802 \$ au 31 mai 2015 (801 762 \$ net d'impôt).

Les pertes fiscales à reporter au 31 mai 2016 s'élèvent à 18 933 010 \$ au fédéral et 18 401 063 \$ au provincial.

Les pertes fiscales expireront comme suit :

Année	Provincial	
	Fédéral	Québec
	\$	\$
2027	171 607	167 803
2028	663 750	362 956
2029	4 634 592	4 549 931
2030	3 695 314	3 662 997
2031	3 044 565	3 019 425
2032	2 755 300	2 732 955
2033	736 834	736 835
2034	1 631 080	1 604 442
2035	1 060 171	1 048 134
2036	539 797	515 585
	<u>18 933 010</u>	<u>18 401 063</u>

24. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de ses produits, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société a plusieurs possibilités, détaillées à la note 22.

24. GESTION DU CAPITAL (SUITE)

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres. Les capitaux propres de 492 949 \$ au 31 mai 2016 et 1 423 241 \$ au 31 mai 2015, sont composés du capital social, du surplus d'apport et du déficit. La diminution du capital de 930 292 \$ au cours de la période de l'exercice clos le 31 mai 2016 est expliquée principalement par le déficit d'opération.

25. PARTIES LIÉES**Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 415 391 \$ et 618 327 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

De plus, le 21 janvier 2016, 600 000 options d'achats d'actions à un prix d'exercice de 0,21 \$ pour une période de 5 ans ont été octroyées aux principaux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs non dirigeants et représentent un coût de rémunération à base d'action de 10 980 \$.

Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 un montant de 94 966 \$ (249 405 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 7 603 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 mai 2016 (43 968 \$ au 31 mai 2015).

Le président de la société est également président de la société américaine MediSyna Corporation Inc. qui œuvre dans le domaine de la santé. Au cours de l'exercice, un prêt de 100 000 \$ a été effectué à MediSyna Corporation Inc. pour ses frais de démarrage. La somme est incluse dans les débiteurs au 31 mai 2016, ne porte pas intérêt et est remboursable au plus tard le 30 novembre 2016.

Les fournisseurs et charges à payer incluent également une somme de 7 312 \$ au 31 mai 2016 (5 213 \$ au 31 mai 2015) due à des administrateurs, sans modalités de remboursement ni intérêts.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les exercices clos les 31 mai 2016 et 2015, la société a comptabilisé une provision à l'égard des recevables dus par des parties liées. Une provision pour perte a été constatée sur le prêt à MediSyna Corporation Inc. et est incluse dans les frais d'administration. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

26. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONS DE ROULEMENT

	2016	2015
	\$	\$
Débiteurs	102 632	543 478
Charges payées d'avance	(1 601)	34
Créditeurs	(240 935)	(868 254)
Revenus reportés	-	(734 864)
Avantages incitatifs liés aux baux	-	(3 592)
Total	(139 904)	(1 063 198)

27. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres pour l'exercice clos le 31 mai 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à l'exercice clos le 31 mai 2016. Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées tel que détaillé à la note 4.